

Justificatif généré le 20/11/2023

Support de parution :



Date de parution : 20/11/2023
Département : (92) Hauts-de-Seine
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/708459
N° d'annonce : 708459

URBEEZ SAS

SAS au capital de 13.618 €

Siège social : 127 rue Vieux Pont de Sèvres 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

852 894 260 R.C.S. Nanterre

Par AGE du 7 novembre 2023, les associés ont constaté :

L'assemblée générale des associés, statuant conformément aux dispositions de l'article L255-248 du code de commerce, et constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 juin 2022 les capitaux propres s'élèvent à (7828 €) pour un capital de 12 150 € et qu'ils sont devenus inférieur à la moitié du capital propres, décide de dissoudre la société. Cette résolution, mise aux voix, est rejetée à l'unanimité.

A la suite de l'augmentation de capital du 15 juillet 2022 et dont la réalisation a été constatée par le Président le 24 novembre 2022, le montant des capitaux propres de la société est égal à 153 652 €, soit un montant total supérieur à la moitié du capital social.

Mention au RCS de NANTERRE.

Vérifier la validité de l'annonce

Code de vérification : aePxzhCdd

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aePxzhCdd>

